

**Association
des Propriétaires
du lac du
Poisson-Blanc, (2014) Inc.**
17, chemin Mélodie
Lac-Ste-Marie (Québec) J0X 1Z0

Le 16 mars 2015

Municipalité de Lac-Sainte-Marie
106 ch Lac-Ste-Marie
Lac-Sainte-Marie, Qc

a/s M. Yvon Blanchard

Bonjour!

Comme Association nous voulons vous remercier pour l'aménagement l'année dernière d'une descente de bateaux dans la baie Newton. Déjà, plusieurs villégiateurs ont profité de cet accès au lac Poisson-Blanc.

Cependant, nous avons remarqué que les nouveaux venus ne connaissent pas la situation actuellement très sensible de ce secteur de notre baie. Cette situation s'aggrave depuis l'aménagement de cette descente.

D'après nos observations en 2013 et 2014, en collaboration avec COBALI, nous avons remarqué un problème majeur de plantes aquatiques invasives dans ce secteur de la baie qui est situé à gauche de la descente et du côté droit nous avons aussi remarqué (d'après les propriétaires des lots) un problème d'érosion des berges (en raison des vagues constantes de véhicules nautiques dans le chenal). De plus il y a un rocher de surface (à droite de la descente) qui peut endommager les bateaux.

Nous sommes une petite Association de lac ayant des moyens financiers très limités. Nous aimerions installer un panneau ou une bouée indiquant aux villégiateurs qui utilisent cette descente de surveiller leurs vagues et de faire attention aux plantes aquatiques afin ne pas les répandre davantage dans la baie Newton.

Cependant, comme cette descente est de votre juridiction (d'après la MRC) et que nous avons remarqué des panneaux environnementaux à la descente de bateaux de

Poltimore ainsi qu'au lac Sainte-Marie nous pensons que c'est de votre responsabilité environnementale l'installation d'une bouée ou pancarte indiquant aux villégiateurs de faire attention à ce que je vous ai mentionné auparavant(érosion et plantes aquatiques invasives).

Nous pensons comme vous dans une optique de protection de la qualité de l'eau comme nous avons remarqué dans votre plan d'action ainsi de des avis reçus du Regroupement de la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau dont vous êtes membre comme nous. Sur demande, je peux fournir des photos de cette descente ou vous accompagner afin de constater sur place.

Nous espérons que cet oublie de signalisation de votre part sera corrigé avant ou durant la saison estivale 2015 afin de minimiser les inconvénients environnementaux de cette descente publique.

Au plaisir de travailler ensemble à la préservation de notre beau grand lac Poisson-Blanc,

Michèle Beach
Présidente-adjointe

Pierre-Jean Charlebois
responsable volet environnement

